

BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élus territorial, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire.

Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions : **FDC** - le formateur des collectivités, en sera l'animateur pédagogique et **Formation et citoyenneté**, agréé formation des élus (Val-de-Marne), l'organisateur.

Le coût de cette prestation sera facturé par **Formation et citoyenneté** sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités (voir au dos). Nos tarifs comprennent l'hébergement et les frais de restauration durant la formation, le dîner du vendredi soir, l'hôtel, le petit-déjeuner et le déjeuner du samedi midi.

“Délinquance juvénile : Une approche sociologique”

Vendredi 5 octobre à 20h30

La question de la lutte contre la violence et l'insécurité occupe depuis quelques années une place importante dans le débat politique français. Par ailleurs, les faits divers de délinquance des jeunes occupent une place croissante dans l'actualité médiatique et sont présentés comme les manifestations d'une sorte de «nouvelle barbarie». Cette grille de lecture dominante ne masque-t-elle pas une réflexion plus large sur la justice sociale et les conditions de vie des classes populaires ? Quels sont les déterminants sociaux de la délinquance ? Loin de la politique actuelle ne légitimant que des recettes policières, ne faut-il pas resituer la délinquance dans une perspective économique, sociale et politique ?

“Loi de la prévention de la délinquance : les maires : les nouveaux shérifs ?”

Samedi 6 octobre à 9h30

Adopté le 22 février 2007 par le parlement, la loi dite de prévention de la délinquance confère aux mairies de nouveaux «pouvoirs». Quels sont ces nouveaux pouvoirs ? Quels sont les moyens de résister localement à cette politique du tout sécuritaire ?



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL À LA JOURNÉE DE FORMATION

(vaut contrat simplifié de formation)

Loi de prévention de la délinquance : **le devoir de résistance de l' élu**

Les 5 et 6 octobre 2007, Viry-Chatillon (Essonne)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Fonction électorale :

Conseil régional :

Conseil général :

Commune de :

Collectivité territoriale :

Nombre d'habitants* :

(*pour les élus communaux)

**Signature de l' élu(e) inscrit(e)
à la journée**



**Signature du responsable
avec cachet de la collectivité**

Tarifs facturés par formation & citoyenneté

Elus et agents territoriaux des communes de :

moins de 1 000 habitants	150€
de 1000 à 5 000	200€
de 5 000 à 10 000	250€
de 10 000 à 20 000	300€
de 20 000 à 30 000	350€
de 30 000 à 40 000	400€
de 40 000 à 50 000.....	450€
de 50 000 à 75 000.....	500€
de 75 000 à 100 000.....	550€
plus de 100 000	600€

Conseillers généraux et régionaux

.....800€

Nos prochaines formations :

- “Le service municipal du cinéma” les 16 et 17 novembre à Marcoussis (91)
- “La maîtrise publique de l’eau ?” en novembre à Lyon (69)
- “Le sport pour tous dans les collectivités” en décembre en Essonne

Nos ateliers à venir :

- Lire un budget communal
- Construire un budget communal
- Le quotient familial individualisé



Tél. : 04 78 83 18 23

E-mail : contact@leformateurdescollectivites.fr

Site internet : www.leformateurdescollectivites.fr

Tél. : 01 43 79 09 23

E-mail : contact@formationcitoyennete.org

Site internet : www.formationcitoyennete.org

RCS 8622 053 189



VOUS PROPOSENT

VIRY-CHATILLON 2007

Loi de prévention de la délinquance : Le devoir de résistance de l'élu

Vendredi 5 octobre à 20h30

Avec Marwan MOHAMMED, sociologue au CESDIP (Centre de recherches sociologique sur le droit et les institutions pénales), co-auteur avec Laurent MUCCHIELLI de l'ouvrage «Les bandes de jeunes, des blousons noirs à nos jours» édition la découverte.

“Délinquance juvénile : Une approche sociologique”

Samedi 6 octobre à 9h30

Avec Hélène FRANCO, vice-présidente du Syndicat de la Magistrature et juge pour enfant au Tribunal de Bobigny.

“Loi de la prévention de la délinquance : les maires : les nouveaux shérifs ?”

Pépinière d'entreprises
RN7
91170 Viry-Chatillon